



## **REVUE P&S - ASS**

*Paix et Sécurité en Afrique Subsaharienne*

# **APPEL A CONTRIBUTIONS**



## **Les Armées et la Police en temps de crise sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale : La Covid-19 comme révélatrice de capacités et d'inaptitudes**

### La Revue

**La REVUE P&S - ASS** / *Paix et Sécurité en Afrique Subsaharienne* a été lancée en novembre 2019 à Dakar par la Fondation Konrad Adenauer à l'occasion du 6<sup>ème</sup> Forum International sur la paix et la sécurité en Afrique. Le numéro 00 a été consacré à différentes problématiques sécuritaires africaines et a connu un réel succès au regard de l'attente d'une Revue scientifique produite en langue française, consacrée aux enjeux sécuritaires africains et constituée de contributions écrites par des chercheurs et praticiens africains majoritairement, qu'il venait de combler auprès de ses lecteurs : la communauté des experts et des décideurs en politiques de sécurité.

Pour pérenniser et consolider le modèle, le Programme pour le dialogue sur la Sécurité en Afrique subsaharienne (SIPODI) de la Fondation Konrad Adenauer se joint à l'Association Béninoise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (ABESS) pour éditer le numéro 01 à paraître en août 2020.

L'Association Béninoise d'Etudes Stratégiques et de Sécurité (ABESS) a été créée le 18 mars 2020 et reconnue par l'Etat béninois par le **Récépissé N° 2020-**



129/DC/SGM/DAIC/SAAP-ASSOC/SA délivré par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, le 2 juin 2020.

L'ABESS est une association à caractère scientifique et à vocation régionale et internationale.

### **La problématique**

Le 27 février 2020, le Nigéria déclarait son premier cas de COVID-19 sur un ressortissant Italien revenu de Milan. Le tout premier cas en Afrique subsaharienne.

A cette date, 82.446 personnes avaient déjà été infectées dans le monde avec 2808 décès dans plus de 50 pays et territoires.

Depuis, la pandémie a considérablement progressé en Afrique bien que les pouvoirs publics aient pris des mesures pour en circonscrire la propagation.

Plusieurs Etats africains ont, comme d'autres, décrété l'état d'urgence, fermé les frontières, confiné les populations, instauré des cordons sanitaires en isolant des villes, imposé le respect des mesures barrière, etc.

La mise en œuvre de toutes ces mesures et le contrôle de leur violation ont été essentiellement le fait des Armées et des services de police qui ont été mobilisés en première ligne partout, pour veiller à l'application de ces mesures mais également apporter secours et assistance aux populations, aux personnels médicaux et paramédicaux et à toute la chaîne des services essentiels maintenus durant la crise.

La notion de sécurité humaine promue par les Nations Unies n'a jamais été autant mis en exergue par des actions civilo-militaires coordonnées au service de l'humain et de la vie, même si le Conseil de Sécurité, traversés par des rivalités importantes entre les Etats-Unis et la Chine - deux membres permanents du Conseil-, n'a pas pu voter une résolution en considérant le Covid-19 et ses conséquences transfrontières, comme une « menace à la paix et à la sécurité internationales » tel que cela avait été le cas avec la résolution 2177 (2014) concernant la maladie à virus Ebola.

C'est dire que cette crise multidimensionnelle est également une crise du multilatéralisme. Il importe donc d'étudier les mécanismes nationaux de résilience construits autour des (in) capacités des forces de défense et de sécurité des Etats d'Afrique de l'Ouest et centrale principalement mais également dans une approche comparée avec d'autres régions du monde.



Ce numéro de la Revue envisage d'étudier : « Les Armées et la Police en temps de crise sanitaire en Afrique de l'Ouest et Centrale : La Covid-19 comme révélatrice de capacités et d'inaptitudes ».

Trois axes principaux mais non exhaustifs ont été retenus et se structurent autour des questionnements ci-après :

1. Quelles ont été les actions spécifiques menées par les Armées et la Police dans le cadre de la gestion de la pandémie du Covid-19 aux niveaux national et local ? Quels ont été les impacts de ces actions ? Les acteurs étaient-ils bien préparés à mener ces actions ? Quels enseignements peuvent être tirés de ces actions ?
2. Dans quelles mesures, les Armées et les services de Police ont-elles été touchées par la propagation de la maladie ? Quelles ont été les mesures spécifiques prises pour circonscrire la propagation, protéger les personnels et assurer la continuité du service et des opérations ?
3. Quelle est la perception des citoyens des rôles joués par les Forces de défense et de sécurité au cours de la crise sanitaire ? Quels sont ou quels seront les impacts de cette crise sur les secteurs de la défense et de la sécurité, aux plans géostratégique, économique (budgets, approvisionnements, etc.), cérémoniel, opérationnel ?

### **Les contributions**

Les propositions de contributions peuvent émaner de toute personne disposant de données empiriques sur le sujet et ayant de grandes capacités d'analyse et de rédaction en français.

Les propositions parviendront à l'ABESS par voie électronique avec un court CV ou note biographique et un fichier *Word* d'une (1) page comportant un texte en *Times New Roman* taille 12, interligne simple, exposant succinctement la réflexion originale que propose le ou les (en équipe de 2 ou 3) soumissionnaires ainsi que les objectifs que cette réflexion peut permettre d'atteindre (aux plans théorique, méthodologique, politique et/ou opérationnel).

Une fois la proposition retenue, le contributeur rédigera un chapitre dont le volume sera compris entre 15 et 20 pages.

La contribution sera évaluée par les pairs avant son éventuelle publication.

Un contrat déterminera les modalités de coopération avec l'ABESS et la KAS, y compris la rémunération.



## **Le calendrier**

16 au 25 juin 2020 : Diffusion de l'Appel à contributions et Recueil des propositions de contribution

26 au 30 juin 2020 : Evaluation des propositions, sélection par le Comité scientifique et notifications aux soumissionnaires

1<sup>er</sup> au 15 juillet 2020 : Rédaction et transmission des contributions

15 au 25 juillet 2020 : Evaluation des contributions, corrections et validation

25 au 31 juillet 2020 : Edition et impression

Août 2020 : Publication

## **Comité scientifique et de coordination du numéro**

### **Président**

Professeur Francis AKINDES, Enseignant-Chercheur en Sociologie à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Membres**

- Colonel Nicaise HOUNDJREBO, Directeur des Ecoles, Etat-Major Général des Armées (Bénin)

- Commissaire Principal de Police Yendoula KOMBATE, Directeur de l'Ecole Nationale de Police (Togo)

- Dr Toussaint KOUNOUHO, Chargé de Programme à la Fondation Konrad Adenauer

- Dr Oswald PADONOU, Enseignant-Chercheur en science politique - Ecole Nationale Supérieure des Armées (Bénin)

- Dr Aïcha PEMBOURA, Enseignante-Chercheure en science politique - Université de Yaoundé 2 / Ecole Supérieure Internationale de Guerre (ESIG) - Cameroun

- Dr Abdoul Karim SAIDOU, Enseignant-Chercheur en science politique - Université de Ouaga II (Burkina Faso)

## **Contacts**

[abess.infos@gmail.com](mailto:abess.infos@gmail.com)

<https://www.facebook.com/ABESS.INFO/>

Tél. 00229 96945644 (WhatsApp)